



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{ER} OCTOBRE 2020**

N° DEL 2020.10.01/093

Thème : TRAVAUX 2

**Objet : Aménagement
de l'avenue Adrien
Daurelle – Tranche 1 –
Actualisation du plan
de financement.**

Convocation :

Date : 24/09/2020

Affichage : 24/09/2020

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 29

**Nombre de
suffrages
exprimés :** 33

Le **jeudi 1^{er} octobre 2020** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du conseil au 1^{er} étage de la communauté de communes du Briançonnais, sous la présidence du Maire, **Monsieur Arnaud MURGIA**.

Étaient Présents :

Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENNAIRE, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Élisabeth FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, René MICHEL, Christophe OSTI, Monique OLLAGNIER, Renaud PONS, Marie SOUBRANE, Hervé BOULAIS, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOURE, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON, Francine DAERDEN.

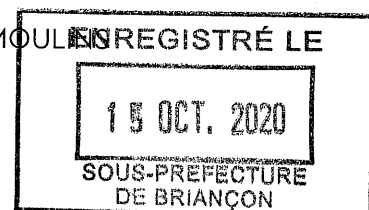
Étaient représentés :

Christian JULLIEN donne pouvoir à Claire BARNÉOUD ;
Corinne FAURE-BRAC donne pouvoir à Christian FERRUS ;
Brigitte LASSERRE donne pouvoir à Jean-Marc CHIAPPONI ;
Florian DAZIN donne pouvoir à Thomas SCHWARZ ;

Absents excusés :

Christian JULLIEN, Corinne FAURE-BRAC, Brigitte LASSERRE, Florian DAZIN.

Secrétaire de séance : Émilie DESMOULINS



Rapporteur : Jean-Marc CHIAPPONI

Vu la délibération n°DEL 2019.12.18/206 du 18 décembre 2019 ;

L'avenue Adrien Daurelle est l'unique accès routier à l'hôpital de Briançon. Elle dessert également plusieurs immeubles de logements, les pompes funèbres intercommunales et leur centre funéraire, l'Etoile des Neiges, l'école d'infirmières (IFSI) et des maisons individuelles.

L'état du revêtement de chaussée est très dégradé, aucun trottoir n'existe pour matérialiser et protéger les itinéraires piétons, les arrêts de bus ne sont pas conformes vis-à-vis de la réglementation sur l'accessibilité, l'éclairage public est vétuste et le stationnement y est anarchique et localement abusif.

L'aménagement de cette voie sur sa partie basse, entre l'avenue du Professeur Forgues et le centre funéraire, a démarré le 27/09/20. Il consiste à créer des trottoirs, à mettre en accessibilité les arrêts de bus, à organiser le stationnement, à reprendre les revêtements de chaussée, à améliorer la collecte des eaux de ruissellement, à rénover les traversées des canaux d'arrosage et à moderniser le matériel d'éclairage public selon notre schéma directeur d'aménagement lumière.

Le coût de cette première tranche de travaux a été réévalué à 400 000 €HT.

La subvention de l'État au titre de la DETR (hors travaux de chaussée) a été notifiée pour un montant de 95 000 €.

Le plan de financement actualisé est désormais le suivant :

État (DETR)	95 000,00 €
Autofinancement	305 000,00 €
Total	400 000,00 €

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide:

- D'actualiser le coût et le plan de financement de l'opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

TRAVAUX 2 DEL 2020.10.01/093

PUBLIÉ LE

14 OCT. 2020

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

